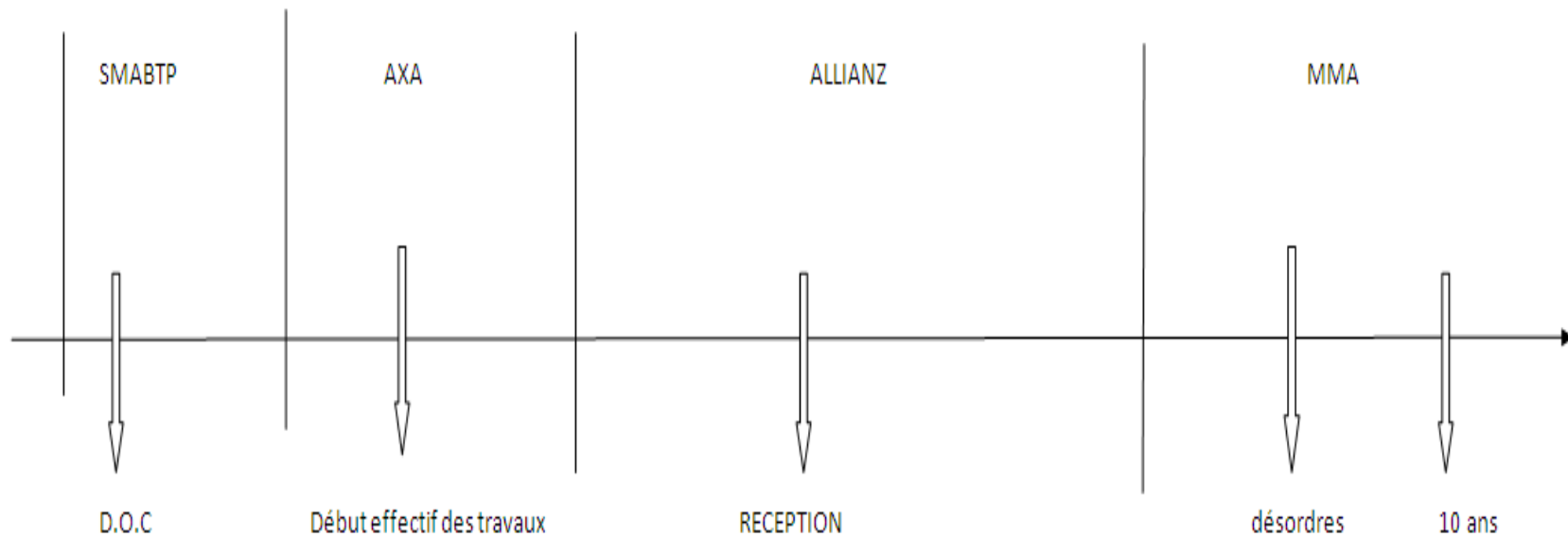




Les Garanties dans le temps

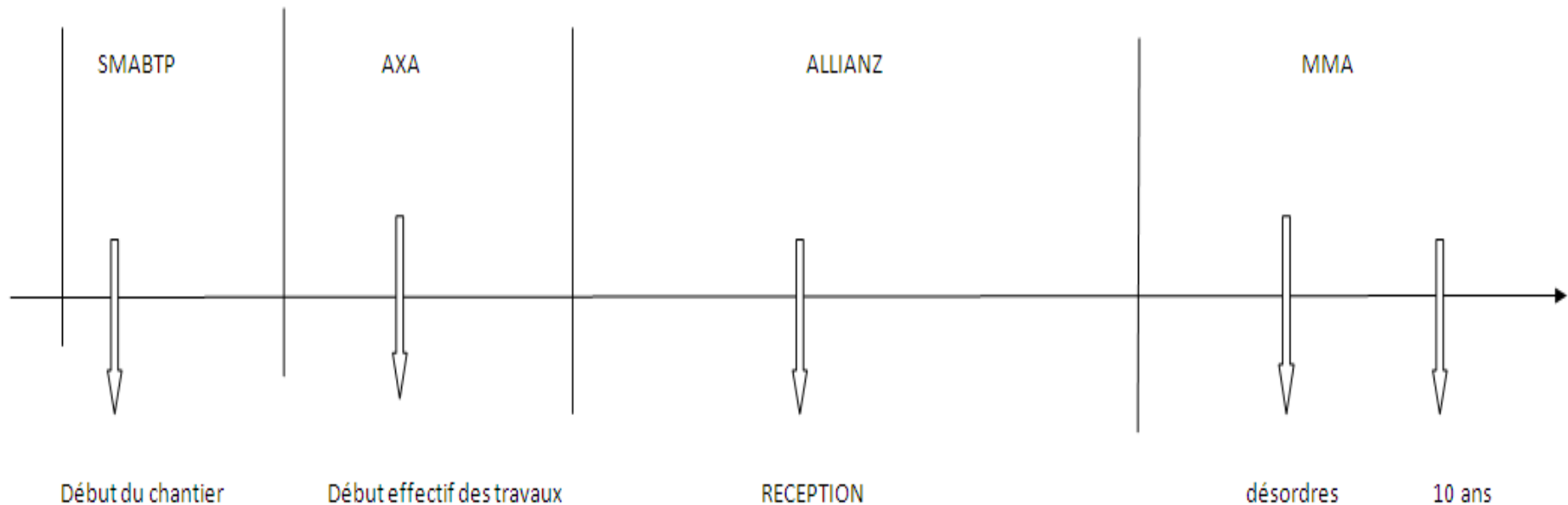


1^{re} question: en présence d'une D.O.C



Réponse: L'assureur concerné est la SMABTP, assurance en vigueur au jour de la D.O.C

2^e question: en l'absence d'une D.O.C



Réponse: L'assureur concerné sera celui dont la police est en vigueur au moment du début effectif des travaux de l'entreprise concernée, soit en l'espèce AXA